

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 MARS 2022 A 18 HEURES 30 – ISOLA VILLAGE

Compte-rendu d’affichage au public

Présents : Mme AGNELLI Mylène, Mrs ALENGRIN Pierre, BASTANTI Pierre-Pascal, BIHOUE Guy, Mme AGNELLI Sandrine, Mrs BOVAS Julien, GEORGE Éric, LANINI Pascal, Mme LECA Nancy, Mr MELAN Christophe,

Pouvoirs : M. BOLLIE Patrick à M. LANINI Pascal
Mme CHAMBETTAZ Nobilia à M. BIHOUE Guy
Mme CLARY Elise à M. ALENGRIN Pierre
M. OLIVIER François à M. BOVAS Julien

Absent excusé : Mr CHAMBETTAZ Stéphane

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 03 MARS 2022

Le compte rendu de la séance du 03 mars 2022 est approuvé à l’unanimité.

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur BIHOUE présente le compte de gestion.

Conforme au compte administratif.

APPROUVE à l’unanimité

3. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER – BUDGET ELECTRICITE

Monsieur BIHOUE présente le compte de gestion.

Conforme au compte administratif

APPROUVE à l’unanimité

4. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER – BUDGET CAMPING

Monsieur BIHOUE présente le compte de gestion.

Conforme au compte administratif

APPROUVE à l’unanimité

5. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Guy BIHOUE, adjoint délégué aux finances, a pris la présidence pour présenter le compte administratif 2021 et Madame le Maire est sortie de la salle.

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses 2021	1 545 758.43	5 026 155.10	6 571 913.53
Recettes 2021	2 321 340.04	5 046 856.80	7 368 196.84
Résultat Exercice 2021	775 581.61	20 701.70	796 283.31
Résultat Antérieur reporté	- 956 438.12	2 268 666.11	1 312 227.99
Résultat de clôture 2021	- 180 856.51	800 607.16	619 750.65

APPROUVE à l’unanimité des membres présents moins un, considérant que Madame le Maire est sortie de la salle et n’a pas pris part au vote.

6. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ELECTRICITE

Monsieur Guy BIHOUE, Adjoint délégué aux finances, a pris la présidence pour présenter le compte administratif 2021 et Madame le Maire est sortie de la salle.

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses 2021	344 360.47	1 448 683.57	1 793 044.04
Recettes 2021	161 233.57	1 181 856.08	1 343 089.65
Résultat Exercice 2021	- 183 126.90	- 266 827.49	- 449 954.39
Résultat Antérieur reporté	212 414.92	1 197 771.79	1 410 186.71
Résultat de clôture 2021	29 288.02	930 944.30	960 232.32

APPROUVE à l'unanimité des membres présents moins un, considérant que Madame le Maire est sortie de la salle et n'a pas pris part au vote.

7. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ANNEXE CAMPING

Monsieur Guy BIHOUE, Adjoint délégué aux Finances, a pris la présidence pour présenter le compte administratif 2021 et Madame le Maire est sortie de la salle.

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses 2021	7 356.91	26 502.74	33 859.65
Recettes 2021	7 358.24	34 000.04	41 358.28
Résultat Exercice 2021	1.33	7 497.30	7 498.63
Résultat Antérieur reporté	7 239.23	5 013.36	12 252.59
Résultat de clôture 2021	7 240.56	12 510.66	19 751.22

APPROUVE à l'unanimité des membres présents moins un, considérant que Madame le Maire est sortie de la salle et n'a pas pris part au vote.

8. APPROBATION DES TAUX D'IMPOSITION – TAXES FONCIERES BATI ET NON BATI

- Taxe foncière (bâti) : 23.29 %
- Taxe foncière (non bâti) : 20.00 %

Les taux restent identiques à l'an dernier.

APPROUVE à l'unanimité.

9. AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET PRINCIPAL

Affectation en investissement : 536 460.84 €
Affectation en fonctionnement : 264 146.32 €
APPROUVE à l'unanimité

10. AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ELECTRICITE

Affectation en investissement : 85 219.98 €
Affectation en exploitation : 845 724.32 €
APPROUVE à l'unanimité

11. AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ANNEXE CAMPING

Affectation en investissement : 0,00 €
Affectation en exploitation : 12 510.66 €
APPROUVE à l'unanimité

12. REVERSEMENT DE L'EXCEDENT DU BUDGET ELECTRICITE

Le Conseil Municipal décide de reverser 845 000 € d'excédent de fonctionnement du budget M4 électricité de la commune à la section de fonctionnement du budget général M14 de la commune.

ADOpte à l'unanimité

13. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE AU BUDGET ANNEXE CAMPING

Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 13 000.34 euros de la section de fonctionnement du budget général M14 à la section d'exploitation du budget M4 « Camping ».
ADOpte à l'unanimité.

14. APPROBATION BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

Recettes et dépenses de fonctionnement : 5 180 000 €
Recettes et dépenses d'investissement : 2 825 000 €
APPROUVE à l'unanimité

15. APPROBATION BUDGET PRIMITIF ELECTRICITE

Recettes et dépenses de fonctionnement : 1 457 119.00 €
Recettes et dépenses d'investissement : 272 606.41 €
APPROUVE à l'unanimité

16. APPROBATION BUDGET PRIMITIF CAMPING

Recettes et dépenses de fonctionnement : 25 511.00 €
Recettes et dépenses d'investissement : 14 916.65 €
APPROUVE à l'unanimité

17. SUBVENTIONS 2022

Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes pour l'année 2022 :

Protection Civile	100 €
GV Tinée	200 €
Association Prévention Routière	100 €
Association des Paralysés de France	100 €
Secours Catholiques	500 €

Association Service de remplacement	200 €
Solidarité Paysans	100 €
Comité des Fêtes d'Isola	12 000 €
Union Sportive Isolienne	12 000 €
Amicale des Forestiers Sapeurs de la Tinée	100 €
ONAC (08/05 et 11/11)	100 €
Les Chœurs de la Tinée	1 000 €
Association « les Chats du Mercantour »	200 €
Jusqu'au bout de vos rêves	4 000 €
UNC Isola	300 €

APPROUVE à l'unanimité

18. SUBVENTIONS ECOLES

Madame le Maire est sortie de la salle et Monsieur Guy BIHOUE, Adjoint délégué aux Finances a pris la Présidence.

Le conseil municipal attribue

- A l'école du village : 4 300 euros
- A l'école de la station : 10 605 euros

ADOpte à l'unanimité des membres moins un, considérant que Madame le Maire est sortie de la salle et n'a pas pris part au vote.

19. SUBVENTIONS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU – SKI ALPIN

Matthieu FAIVRE : 55 000 €

Théo LETITRE : 20 000 €

Madame le Maire est autorisée à signer les conventions de partenariat avec les sportifs.
Adopté à l'unanimité.

20. SUBVENTIONS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU – TRAIL

Germain GRANGIER : 15 000 €

Katherine SCHIDE : 5 000 €

Madame le Maire est autorisée à signer les conventions de partenariat avec les sportifs.
Adopté à l'unanimité.

21. SUBVENTION SPORTIF DE HAUT NIVEAU – COURSE AUTOMOBILE

Christophe FERRIER : 5 000 €

Madame le Maire est autorisée à signer la convention de partenariat avec le sportif.
ADOpte à l'unanimité.

22. SUBVENTIONS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU – SNOWBOARD

Julia PEREIRA : 35 000 €

Ken VUAGNOUX : 3000 €

Julien MERKEL : 1 000 €

Alice RICCI : 1 000 €

Madame le Maire est autorisée à signer la convention de partenariat avec les sportifs.
ADOpte à l'unanimité

23. SUBVENTION SPORTIF DE HAUT NIVEAU – SKI CROSS

Romain MARI : 6 000 €

Madame le Maire est autorisée à signer la convention de partenariat avec le sportif.
ADOpte à l'unanimité

24. SUBVENTION AU CLUB DES SPORTS

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

25. SUBVENTION BACK TO BACK

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

26. REALISATION D'UN PUMP TRACK – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal approuve le projet de création d'un pumptrack à Isola 2000 pour un montant de 241 050 € HT ainsi que le plan de financement et sollicite l'aide de l'Agence Régionale du Sport.

Madame le Maire est autorisée à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente décision.

ADOpte à l'unanimité.

27. PARCOURS D'AVENTURE ET D'EXPLORATION NUMERIQUE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal approuve le projet d'un parcours d'aventure et d'exploration numérique à Isola 2000 pour un montant de 25 000 € HT ainsi que le plan de financement et sollicite l'aide du Conseil Départemental.

Madame le Maire est autorisée à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente décision.

ADOpte à l'unanimité.

28. MONTAGNES PASTORALES ITALIENNES – APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES

Le conseil municipal approuve le cahier des charges de la montagne Vallon de Bagni, Colla Lunga et Vallon de la Sauma, pour l'année 2022, ainsi que le cahier des charges des Montagnes de Sainte Anette-Tête de Lauzette et Teisine, pour les années 2022-2023-2024.

Madame le Maire est autorisé à signer les traités de gré à gré à intervenir.

ADOpte à l'unanimité.

29. CINEMA D'ISOLA 2000 – CHOIX DU MODE DE GESTION

Le conseil municipal approuve le principe de l'exploitation de la salle de spectacle et de cinéma d'Isola 2000 dans le cadre d'une délégation de service public ainsi que le choix du mode de gestion et le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire

Madame le Maire est autorisée à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure, à mener une négociation simple et rapide avec le ou les candidats ainsi qu'à signer le contrat avec le candidat retenu.

ADOpte à l'unanimité

30. CONVENTIONS TEMPORAIRES POUR LE LOGEMENT DES REFUGIES UKRAINIENS - AUTORISATION DE SIGNATURE

Le conseil municipal autorise madame le maire à signer les conventions à intervenir avec les familles ukrainiennes logées sur Isola dès qu'elles verront leurs droits ouverts auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

31. REMBOURSEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUITE A L'ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE B N°785

Suite à l'acquisition de la parcelle B n°785, le conseil municipal approuve le remboursement de la taxe foncière au prorata portant sur la période du 20 avril au 31 décembre 2021, soit la somme de 867.59 €.

32. COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Décision n°02/22 : Convention d'occupation avec Monsieur Franck LECA pour la location d'un local sis quartier le Verger.

Décision n°03/22 : Contrat de prêt d'un logement à titre provisoire avec DUBYNCHUK Luidmyla

Décision n°04/22 : Contrat de prêt d'un logement à titre provisoire avec ISLANOVA Nadiia

Décision n°05/22 : Contrat de prêt d'un logement à titre provisoire avec INDYK Iryna

Décision n°06/22 : Contrat de prêt d'un logement à titre provisoire avec KAPSHII Kateryna

Décision n°07/22 : Contrat de prêt d'un logement à titre provisoire avec MALYSHKO Larysa

33. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les délibérations sont consultables en Mairie d'Isola